

COMITE SYNDICAL DU SIVOS FONTAINES / TOUR
DU 18 OCTOBRE 2021
COMPTE RENDU SOMMAIRE
(Affichage et presse)



1. APPROBATION DU COMPTE RENDU

Réunion du 14 septembre 2021

2. PARTICIPATION AUX FRAIS DE SCOLARITE /DM N°2 BUDGET PRIMITIF 2021

La Mairie de Saint Laurent Nouan demande une participation aux frais de scolarité d'une élève Turisienne scolarisée en classe ULIS dans leur commune. Le montant des frais de scolarité pour l'année 2020-2021 s'élève à 1089.45€.

Chapitre	Article	Désignation	Montant des crédits ouverts avant DM	Décision modificative	Montant des crédits ouverts après DM
22- Dépenses imprévues	022	Dépenses imprévues	2200 €	-1089.45 €	1110.55 €
65- Autres charges de gestion courante	6558	Autres attributions obligatoires	0.00€	+1089.45 €	1089.45 €

3. MATERIEL INFORMATIQUE ECOLE DE FONTAINES

Deux ordinateurs portables utilisés par les enseignantes nécessitent un changement de disque dur. Le Comité Syndical valide l'acquisition de ce matériel informatique.

4. RIFSEEP

Le Comité Syndical engage une discussion sur le réexamen du RIFSEEP, 4 ans après sa mise en place.

5. SECRETARIAT DU SIVOS

A compter de novembre 2021, le secrétariat du SIVOS FONTAINES TOUR se situera au premier étage de la Mairie de Fontaines en Sologne.

Affiché le 19 octobre 2021

